



## **CERTIFICAT DE FORMATION GÉNÉRALE**

**→ Session 2022**

### **NOTICE D'INSCRIPTION POUR LES CANDIDATS INDIVIDUELS**

#### **Ouverture des inscriptions**

Le registre des inscriptions au Certificat de Formation Générale de la session 2022 sera ouvert :

**du lundi 4 avril 2022 (14 heures) au lundi 11 avril 2022 (8 heures)**

Les épreuves se dérouleront : le **jeudi 9 juin 2022**.

Les inscriptions se font sur internet, application CYCLADES, accessible à l'adresse suivante :

<https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat>

Le public concerné pour ces inscriptions :

- les élèves des Centres EPIDE ;
- les élèves des Centres d'Action Educative de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ;
- les élèves des Unités Educatives d'Activités de Jour ;
- les candidats individuels hors établissement de formation.

## **CANDIDATS INDIVIDUELS**

Ces candidats, ne bénéficiant pas de modalités particulières de contrôle des connaissances, doivent présenter trois épreuves :

#### **1. Une épreuve de français d'une durée d'une heure.**

Elle comporte un exercice permettant d'apprécier si le candidat est capable de lire et de comprendre le texte qui lui est proposé, ainsi qu'un court exercice d'expression.

#### **2. Une épreuve de mathématiques d'une durée d'une heure.**

Elle est constituée d'exercices comportant plusieurs questions à partir de documents ou de situations en rapport avec la vie pratique.

#### **3. Épreuve orale d'une durée de vingt minutes.**

Cette épreuve repose sur un entretien avec le jury et prend appui sur un dossier préparé par le candidat à partir soit de son expérience professionnelle, soit d'un parcours éducatif qu'il a suivi notamment à l'occasion d'un ou plusieurs stages de formation, ou de centres d'intérêt personnel.

Un dossier manuscrit ne peut pas être refusé si le candidat a été dans l'incapacité d'utiliser les technologies de l'information et de la communication.

L'enseignement de PSE (Prévention, Santé, Environnement) peut servir de support à l'évaluation du dossier.

**Documents à présenter le jour de l'examen** : convocation et pièce d'identité

**Afin d'obtenir les modalités d'inscription, il convient de contacter la Division des Examens et Concours du rectorat (DEC2 Téléphone : 03 22 82 69 77 Mail : [dnb2@ac-amiens.fr](mailto:dnb2@ac-amiens.fr)).**